

INITIATIVE DE PARTAGE DE VEHICULES AU LIBAN

Plan de soutenabilité

Table des matières :

Historique :.....	1
Aperçu du projet :.....	1
Projet SWOT (évaluation de la durabilité)	1
1- DURABILITÉ DE L'ORGANISATION.....	2
1.1-RH - Structure du personnel	2
1.2- LA GOUVERNANCE	3
1.3- LA GESTION ET LE SUIVI DES PROJETS	4
1.4- L'INTÉGRATION DANS LES SYSTÈMES.....	4
2- DURABILITÉ FINANCIÈRE.....	5
3-LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNAUTÉ	6

Contexte :

Après deux ans et demi d'appui de la part des donateurs institutionnels, le projet vise à devenir autonome et à être perpétué par les organisations participantes.

En vue de cet objectif de continuité, le présent document vise à capturer/capitaliser les pratiques et usages de l'initiative et à identifier les actions requises pour atteindre leur soutenabilité d'**ici la fin du premier trimestre 2025**.

Il suit l'approche des trois piliers de la durabilité : Environnemental, Economique, Social, ci-après adaptés à la réalité d'un projet avec des chapitres respectifs sur la 'durabilité financière', la 'durabilité organisationnelle' et la 'durabilité au sein de la communauté' .¹

Aperçu du projet :

Objectifs et buts

- réduction des coûts
- réduction de l'impact sur l'environnement
- explorer de nouvelles méthodes de travail, faire en sorte que la modalité devienne habituelle

Analyse SWOT du projet (évaluation de la durabilité)

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
-Projet opérationnel depuis 2,5 ans (depuis mai 2022)	-les pratiques de partage ne sont pas totalement habituelles, elles ne sont pas intégrées dans les pratiques quotidiennes -Limites du leadership

¹ <https://proposalsforngos.com/sustainability-plan-project-proposal/>

<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation du nombre de participants et des mouvements partagés (tendance jusqu'à juillet 2024) -Approche collaborative, matériel disponible pour tous -ressources supplémentaires limitées (coordinateur de projet, responsable du partage des véhicules) 	<ul style="list-style-type: none"> -Participation variable -Engagement individuel contre engagement institutionnel -Trop souvent considéré comme une prestation de services
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -le soutien et l'intérêt des donateurs -tendances à la collaboration -Agenda environnemental -l'augmentation du déficit de financement (en particulier en ce qui concerne les coûts de soutien) -Volonté du siège d'intensifier les pratiques de partage de véhicules ? 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fonds disponibles -Gestion des risques par les agences (éviterment) -Exigences de transformation -Attendre et voir -Le projet est perçu comme une "bonne chose" et non comme une "chose nécessaire". -Approche étroite des considérations financières

1- DURABILITÉ ORGANISATIONNELLE

1.1-RH - Gestion du personnel

Statut actuel :

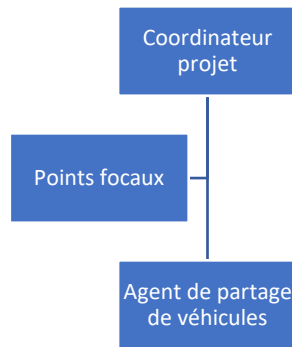
-le projet s'appuie sur les ressources humaines des organisations participantes pour sa mise en œuvre directe (logisticiens, gestionnaires de flotte, chauffeurs, coordinateurs financiers...).

-Indirectement, le projet est également soutenu par les ressources des ONG (ITC pour le plan de mouvement partagé en ligne (gestion des identifiants, création de nouveaux utilisateurs...) ; SIG pour la cartographie des bureaux...).

-Des ressources externes sont apportées sous la forme d'un coordinateur de projet à temps partiel, d'un responsable du partage des véhicules à temps partiel et d'un soutien ad hoc de la part d'un spécialiste des données, d'un spécialiste de la communication du Fleet Forum et de Hulo.

Fonction/Rôle	Implication dans le temps	Couverture des coûts
Coordinateur de projet	TBD	Bailleur (dédié)
Responsable du partage des véhicules	40% ETP	Bailleur (dédié)
Finances		
Points focaux des ONG		Bailleur (projets)
Conducteurs		Bailleur (projets)

Organisation actuelle des ressources humaines au sein du projet:



Objectif de durabilité : La coordination du projet, le soutien quotidien et le soutien financier sont intégrés au sein des organisations participantes.

Comment cet objectif sera-t-il assuré ?

La voie à suivre
<p>Direction du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1 chef de projet individuel est jugé nécessaire (pour éviter le risque de rotation des responsabilités) -1 agent chargé du partage des véhicules est jugé nécessaire (pour gérer les aspects pratiques quotidiens). -Un leadership accru des agences participantes respectives est nécessaire (comment ?)
<p>A faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Produire un cahier des charges pour le chef de projet (Cyril) + évaluer le temps de travail. -Produire un cahier des charges pour l'agent chargé du partage des véhicules (fait) + évaluer le temps de travail (fait) -Toutes les agences participantes intègrent les responsabilités en matière de partage des véhicules dans les descriptions de poste et les objectifs périodiques de leurs points focaux. -Finances : Inclure les coûts dans la matrice de partage des coûts (frais de gestion ?) et/ou dans la proposition a un/ des bailleurs ?
Lancer une période de chevauchement au plus tard à la fin du premier trimestre 2025

1.2- Gouvernance

- Un protocole d'accord de 2,5 ans est signé entre les agences participantes, SI étant l'hôte de l'initiative (jusqu'en juin 2026). Aucune autre partie prenante n'est impliquée dans le protocole d'accord (ni hulo, ni FF), ce qui constitue une bonne démonstration d'autosuffisance.
- Le leadership actuel est assurée par le coordinateur du projet et relayée par les points focaux individuels au sein des organisations.

La voie à suivre
<ul style="list-style-type: none"> -Inchangé -Accroître l'implication/le leadership des agences participantes

1.3- Gestion et suivi du project

- Une réunion bihebdomadaire de suivi du projet, déclenchée et animée par le coordinateur du projet, permet d'assurer la coordination, ainsi que des échanges bilatéraux.
- Un groupe Whatsapp existe et permet le suivi des mouvements ainsi que l'information sur l'état d'avancement du projet.
- Les données sont collectées avec l'aide de l'agent chargé du partage des véhicules.

Ordre du jour 'type' de la réunion bihebdomadaire
Mise à jour sur le projet
Examen du plan de mouvement passé/futur
Défis et problèmes rencontrés
Nouvelles idées

Objectif de durabilité : Les méthodes de suivi et gestion du projet sont perpétuées dans le futur.

Comment cet objectif sera-t-il assuré ?

<u>La voie à suivre</u>
<u>Réunions d'avancement du projet :</u> -Dirigé par le chef de projet -Fréquence : bihebdomadaire (deux fois par mois) Ordre du jour standard de la réunion : voir ci-dessus (inchangé) -Plan de durabilité : à suivre et à mettre en œuvre
<u>A faire :</u> Procès-verbal de réunion produit par email systématiquement (+ bullet point whatsapp) -Suivi des présences -Réunions alternatives en ligne et présentielles
<u>Rapports de performance :</u> -fréquence : XXX -responsabilité : XXX

1.4- Intégration au sein de organisations participantes

-Le projet est toujours perçu comme une "bonne chose à avoir" et non comme une "nécessité", qui serait pleinement intégrée dans les systèmes et les pratiques de l'organisation. Par exemple, il n'y a pas d'intégration systématique des rôles et des responsabilités en matière de covoiturage dans les manuels de gestion de la flotte et dans les descriptions de poste des personnels en charge la gestion de la flotte.

-Toutefois, les organisations participantes font preuve de différents niveaux d'intégration, qui varient parfois en fonction du temps, des ressources et du niveau des opérations.

<u>La voie à suivre</u>
<u>A faire (pour tous)</u> Intégrer les responsabilités liées au covoiturage dans les descriptions de poste, les objectifs périodiques et les grilles d'évaluation (voir la partie RH ci-dessus).

-Intégrer le covoiturage dans les politiques, lignes directrices et manuels nationaux en matière de transport.
Intégrer des lignes budgétaires intitulées "partage" dans les propositions/budgets (voir la partie financière ci-dessous).

-(en cours de discussion) Créer des groupes de travail/canaux de communication par destination ?

2- DURABILITÉ FINANCIÈRE

Statut actuel :

-La plupart des coûts liés au projet sont déjà pris en charge par les ONG participantes (mise à disposition de véhicules, de chauffeurs, d'un logisticien chargé de la coordination...).

-Toutefois, le soutien externe/les coûts de lancement du projet ont été pris en charge par les donateurs sous la forme de ressources humaines (coordinateur de projet, responsable du partage des véhicules, spécialiste des données, spécialiste de la communication...).

Fonction/Rôle		Temps d'implication (jours/mois)
Coordinateur de projet		
Responsable du partage des véhicules		
Finances		

Objectif de durabilité : le projet fonctionne soit

-Sans financement externe direct, les coûts induits sont absorbés par les agences participantes existantes, les coûts de fonctionnement sont alloués aux lignes budgétaires de transport des ONG participantes.

-avec un financement externe direct, 1 agence participante prévoyant une composante de partage de véhicules dans sa prochaine proposition.

Opportunités :

Le modèle de coût existant permet d'intégrer les frais de gestion.

Cette fonction peut être utilisée pour intégrer les coûts liés à la gestion du projet dans le modèle de coûts.

Les mouvements de partage génèrent des économies, ce qui constitue une opportunité de réorienter ces économies vers les coûts de gestion du projet (circularité).

-Comment assurer la viabilité financière du projet sur le long terme ?

La voie à suivre

A faire :

-Estimation de la charge financière de la gestion du projet/du fonctionnement quotidien (Cyril)

-Révision des modalités de remboursement actuelles

-Intégrer les coûts estimés dans la matrice de partage des coûts

-Soumettre une matrice des coûts avec la nouvelle charge et les scénarios du nombre d'agences.

- Toutes les ONG participantes créeront systématiquement des lignes budgétaires "partage de véhicules" dans leur budget.

-Accroître la sensibilisation des collègues du secteur financier

-Comment représenter les coûts?

-(en cours de discussion) collecte de fonds avec l'agence 'hôte' ?

3-DURABILITÉ au sein de la COMMUNAUTÉ

(Communauté étant comprise comme l'écosystème des ONG opérant dans le pays)

Les relations du projet avec cette communauté impliquent :

- Communication/information** (partager l'état d'avancement du projet et les mises à jour sous forme de participation à des forums, de développement de matériel de communication...)
- Inscription de **nouvelles organisations** dans le projet (présentation du projet et questions-réponses, engagement actif dans l'inscription...)

Institutions	Principales parties prenantes
ONG	Directeurs nationaux, coordinateurs de soutien
Forum des ONG	LHIF, LHDF
Donateurs	
Fournisseurs de services	Sociétés de location de voitures, prestataires de services de transport...

Objectif de soutenabilité: un niveau d'engagement continu est maintenu avec les parties prenantes et les forums externes afin d'assurer l'adoption de pratiques de partage.

La voie à suivre

- Responsable du projet pour poursuivre l'engagement externe/la promotion
- Tous les participants/points focaux doivent faire une promotion plus "informelle" du projet (inclus dans leur JD ?)

- Inclure systématiquement une "présentation du projet" dans les réunions de lancement de consortiums.
-

L'intégration des nouveaux acteurs :

- déterminer un point focal/marraine/parrain ?